

A L'ATTENTION DES DANSEURS DE LOT-ET-GARONNE

Ateliers et master-class "Temps Danses" / Inscriptions

Madame, Monsieur,

La nouvelle édition de la manifestation « Temps Danses », événement porté par la mairie de Villeneuve-sur-Lot, le Conseil départemental de Lot-et-Garonne, la Communauté d'Agglomération du Grand Villenuevois et les partenaires associatifs locaux se déroulera **du 7 au 28 mars 2017** dans les principaux lieux culturels de Villeneuve-sur-Lot.

Cette 3^{ème} édition offre la possibilité aux amateurs, comme aux professionnels de se rencontrer, d'échanger et de partager autour de spectacles, de pratiques en ateliers, conférences, master-class, open barre et diverses restitutions.

Autour de la diffusion de la nouvelle création de la compagnie Yma « Les pétitions du corps », vous pourrez assister à plusieurs conférences thématiques et participer aux différents stages et ateliers tout au long du mois de mars.

Accessibles gratuitement, cette offre de stages et d'ateliers dispose d'une jauge limitée à 24 stagiaires par atelier et nécessite une inscription préalable. Une soirée festive et conviviale spécialement réservée aux participants des ateliers du week-end (attention jauge limitée) sera proposée le samedi 18 mars.

A très bientôt pour découvrir le dépliant vous présentant l'ensemble du programme de ce 3^{ème} « Temps Danses ».

Cordialement,

Bruno Rapin

Directeur du Théâtre
Georges Leygues

David Despin

Directeur du Centre
culturel de
Villeneuve-sur-Lot

Ludovic Rucosa

Directeur de l'école
de musique et de
danse du Grand
Villenuevois

Sébastien Durupt

Directeur de la
Culture, Conseil
Départemental de
Lot-et-Garonne

BULLETIN D'INSCRIPTION – TEMPS DANSES 2017

Un seul bulletin d'inscription par personne, à retourner à l'Ecole de Musique et de danse du Grand-Villeneuvois par courriel ou par voie postale (2, rue Jean-Claude Cayrel - 47300 Villeneuve-sur-Lot - Tél : 05 53 41 52 52 / ecoledemusique@grand-villeneuvois.fr).

Date limite d' inscription : lundi 13 mars 2017

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Pour les mineurs,

Nom et prénom du représentant légal :

Adresse:.....

Ville :Code postal :.....

Courriel :.....

Tél. :..... Portable :.....

École ou association de danse fréquentée oui non

Si oui, laquelle :

Deux années de pratique en danse minimum sont requises pour la participation aux ateliers.

Fait leà

Signature du participant ou de son représentant légal pour les mineurs :

Merci de cocher les options choisies :

Samedi 18 mars (Journée avec la Compagnie YMA)	Dimanche 19 mars (Matinée avec Anne-Marie Sandrini)
9h30 -11h <input type="checkbox"/> Atelier niveau Débutant <i>tout public</i>	9h30 -10h30 <input type="checkbox"/> Atelier niveau Débutant <i>tout public</i>
9h30 -11h <input type="checkbox"/> Atelier niveau Moyen Avancé <i>tout public</i>	10h45 -12h <input type="checkbox"/> Atelier niveau Moyen Avancé <i>tout public</i>
10h -11h <input type="checkbox"/> Atelier Parent Enfant (avec Catherine Boullenger)	
11h30 – 12h30 <input type="checkbox"/> Open Barre	
14h -15h30 <input type="checkbox"/> Master Class niveau Débutant <i>tout public</i>	
14h -16h <input type="checkbox"/> Master Class niveau Moyen Avancé <i>tout public</i>	

Participation à la soirée des stagiaires du samedi 18 mars

oui non

Restauration

Possibilité de déjeuner sur place dans une salle mise à disposition.

Chacun apporte son panier repas.

Pour des raisons d'organisation, merci d'indiquer si vous déjeunerez sur place :

Samedi 18 mars oui non

Pas de restauration proposée le Dimanche 19 mars

En dehors des ateliers, les mineurs restent sous la responsabilité de leur représentant légal.

Autorisation Mineurs
Programme d'ateliers
Temps Danses 2017

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / Age :

Adresse :
.....
....

Adresse (si différente durant le stage) :
.....

Numéro de sécurité sociale :

Régime durant le stage : Externe
 Demi-pensionnaire

PERSONNE A PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom : Prénom :

Qualité :

Téléphone :

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les mineurs)

Je soussigné(e) en ma qualité de Père/
Mère ou tuteur légal / tutrice légale autorise ma fille / mon fils
à participer aux ateliers Temps Danses qui se déroule les samedi 18 et dimanche 19 mars 2017 à
Villeneuve-sur-Lot (école de musique et de danse / centre culturel...)

En cas de maladie ou d'accident, j'autorise le l'organisateur à prendre toutes mesures rendues
nécessaires par l'état de l'enfant.

OBSERVATIONS PARTICULIÈRES (traitement médical, maladie, allergie... etc.)

.....
.....
.....
.....

AUTORISATION PUBLICATION / DIFFUSION

Dans le cadre de « Temps Danses », nous pouvons être amenés à photographier et filmer votre enfant. Comme la loi l'indique, pour toute diffusion, nous sommes dans l'obligation de vous demander une autorisation écrite. Nous vous sommes donc reconnaissants de bien vouloir remplir le présent formulaire.

Je soussigné(e), (représentant légal de l'enfant),.....

Domicilié(e).....

Code postal : Ville :

autorise l'organisateur à reproduire et représenter la ou les photographie(s) représentant l'image de mon enfant, prise(s) lors de Temps Danses 2017 ;

autorise l'organisateur à reproduire et représenter la ou les vidéo(s) représentant l'image de mon enfant, filmée(s) lors de Temps Danses 2017.

Nom (enfant) Prénom :.....

Né(e) le : / / à :

uniquement dans les supports de communication de la Commune de Villeneuve-sur-Lot, de la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois et du Département de Lot-et-Garonne, à savoir :

- affiches
- publications sur les sites Internet et Intranet
- supports numériques (CD-ROM, DVD...)
- publications presse municipale, intercommunale, départementale
- dépliants, tracts
- objets promotionnels
- autres supports

et à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou lucrative.

Cette autorisation est accordée pour une durée de cinq années à compter de sa signature.

Je pourrai retirer cette autorisation à tout moment en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'organisateur.

Fait le à

Signature(s) du ou des tuteurs légaux
Précédée(s) de la mention « lu et approuvé »

AUTORISATION PUBLICATION / DIFFUSION

Dans le cadre de « Temps Danses », nous pouvons être amenés à vous photographier et filmer. Comme la loi l'indique, pour toute diffusion, nous sommes dans l'obligation de vous demander une autorisation écrite. Nous vous sommes donc reconnaissants de bien vouloir remplir le présent formulaire.

Je soussigné(e), (représentant légal de l'enfant),.....

Domicilié(e).....

Code postal : Ville :

autorise l'organisateur à reproduire et représenter la ou les photographie(s) représentant mon image, prise(s) lors de Temps Danses 2017 ;

autorise l'organisateur à reproduire et représenter la ou les vidéo(s) représentant mon image, filmée(s) lors de Temps Danses 2017.

uniquement dans les supports de communication de la Commune de Villeneuve-sur-Lot, de la Communauté d'agglomération du Grand Villenuevois et du Département de Lot-et-Garonne, à savoir :

- affiches
- publications sur les sites Internet et Intranet
- supports numériques (CD-ROM, DVD...)
- publications presse municipale, intercommunale, départementale
- dépliants, tracts
- objets promotionnels
- autres supports

et à l'exclusion de toute utilisation commerciale ou lucrative.

Cette autorisation est accordée pour une durée de cinq années à compter de sa signature.

Je pourrai retirer cette autorisation à tout moment en adressant une lettre recommandée avec accusé de réception à l'organisateur.

Fait le à

Signature(s) du ou des tuteurs légaux
Précédée(s) de la mention « lu et approuvé »